

AUDIT  
CONSULTANT

**LES P'TTTES PAPOUILLES**

Place de l'École

05230 LA BATIE NEUVE

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2023

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de l'Association LES P'TITES PAPOUILLES

### **I/ Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES P'TITES PAPOUILLES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.*

### **II/ Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **III/ Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV/ Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres du Conseil d'Administration

### **V/ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directeur.

## **VI/ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

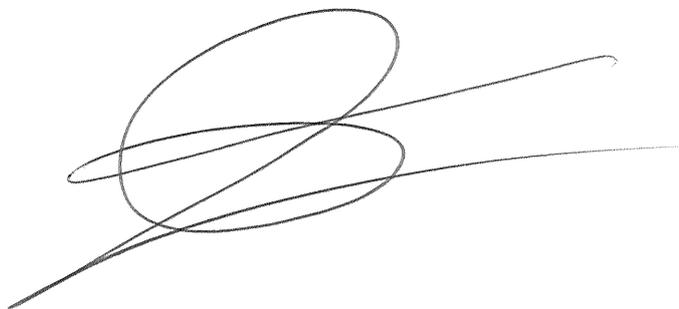
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MARSEILLE, le 04/03/2024

Le commissaire aux comptes

Pour AUDIT CONSULTANT

CALVET David

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	1 596	1 596					
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	26 221	18 336	7 885	9 759	-1 874	-19.20		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
<b>Total I</b>	27 817	19 932	7 885	9 759	-1 874	-19.20		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 286	87	6 199	5 361	838	15.63	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	91 112		91 112	70 181	20 931	29.82	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	74 480		74 480	99 013	-24 532	-24.78		
Charges constatées d'avance (2)	745		745	639	106	16.55		
<b>Total II</b>	172 623	87	172 536	175 194	-2 658	-1.52		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecart de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	200 440	20 018	180 421	184 953	-4 532	-2.45		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau	123 929	125 652	-1 723	-1.37	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	-12 954	-1 723	-11 231	-651.85	
<b>Situation nette (sous total)</b>	110 975	123 929	-12 954	-10.45	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 999	3 825	-826	-21.60	
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	113 974	127 755	-13 781	-10.79	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
<b>Total II</b>					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	13 276	10 627	2 649	24.93
	<b>Total III</b>	13 276	10 627	2 649	24.93
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 419	2 129	290	13.63
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	46 331	40 056	6 274	15.66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 421	4 386	35	0.79
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
<b>Total IV</b>	53 171	46 572	6 599	14.17	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	180 421	184 953	-4 532	-2.45	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	2 260	2 660	-400	-15.04
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	275 583	250 185	25 398	10.15
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	59 910	58 350	1 560	2.67
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 213	20 718	-3 504	-16.91
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8	6	2	28.45
<b>Total I</b>	<b>354 974</b>	<b>331 918</b>	<b>23 055</b>	<b>6.95</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	44 446	41 515	2 932	7.06
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	4 536	4 268	267	6.26
Salaires et traitements	252 568	230 297	22 271	9.67
Charges sociales	61 322	56 003	5 319	9.50
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 358	4 138	-1 780	-43.01
Dotations aux provisions	2 736	1 826	910	49.83
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	4	1	3	330.69
<b>Total II</b>	<b>367 971</b>	<b>338 048</b>	<b>29 923</b>	<b>8.85</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-12 997</b>	<b>-6 129</b>	<b>-6 868</b>	<b>-112.05</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	571	524	47	9.01
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	571	524	47	9.01
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	-12 426	-5 605	-6 821	-121.68
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	625	994	-369	-37.09
Sur opérations en capital	826	1 076	-250	-23.23
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		2 654	-2 654	-100.00
<b>Total V</b>	1 451	4 724	-3 273	-69.28
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	1 785	842	943	112.02
Sur opérations en capital	195		195	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	1 980	842	1 138	135.16
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	-528	3 882	-4 411	-113.60
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	356 997	337 167	19 830	5.88
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	369 951	338 890	31 061	9.17
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	-12 954	-1 723	-11 231	-651.85

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	28 582		25 411		3 171	12.48
<b>TOTAL</b>	28 582		25 411		3 171	12.48
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature	28 582		25 411		3 171	12.48
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>	28 582		25 411		3 171	12.48

AUDIT CONSULTANT  
Commissaire aux Comptes

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	12
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	13
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Tableau de variation des fonds propres	14
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Evaluation des immobilisations corporelles	15
Evaluation des amortissements	15
Produits à recevoir	15
Charges à payer	16
Subventions d'équipement	16
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Valorisation des contributions volontaires	16
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	16

~~AUDIT CONSULTANT  
Commissaire aux Comptes~~

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Structure associative, multi accueil "les P'tites Papouilles" est ouvert à tous les enfants de 3 mois à 6 ans pour un accueil régulier ou occasionnel.

Elle veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés ainsi qu'à leur développement.

Les ressources de l'association se composent de la participation financière des parents, des subventions accordées par les communes et la CAF, ainsi que les cotisations des membres.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 180 421.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 354 973.86 Euros et dégageant un déficit de -12 954.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AUDIT CONSEIL  
Commissaire aux Comptes

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 596		
Installations générales agencements aménagements divers	1 499		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 435		679
Emballages récupérables et divers	22 162		
<b>TOTAL</b>	<b>27 096</b>		<b>679</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 692</b>		<b>679</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 596	1 596
Installations générales agencements aménagements divers			1 499	1 499
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 113	4 113
Emballages récupérables et divers		1 554	20 609	20 609
<b>TOTAL</b>		<b>1 554</b>	<b>26 221</b>	<b>26 221</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 554</b>	<b>27 817</b>	<b>27 817</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 596			1 596
Installations générales agencements aménagements divers	1 499			1 499
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 361	106		3 467
Emballages récupérables et divers	12 477	2 252	1 359	13 370
<b>TOTAL</b>	<b>17 336</b>	<b>2 358</b>	<b>1 359</b>	<b>18 336</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 933</b>	<b>2 358</b>	<b>1 359</b>	<b>19 932</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	106				
Emballages récupérables et divers	2 252				
<b>TOTAL</b>	<b>2 358</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 358</b>				

### Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

AUDIT CONSULTANT  
Commissaire aux Comptes

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	125 652	-1 723		-0	123 929
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 723	1 723	-12 954		-12 954
Situation nette	123 929		-12 954	0	110 975
Subventions d'investissement	3 825			826	2 999
<b>TOTAL I</b>	<b>127 755</b>		<b>-12 954</b>	<b>826</b>	<b>113 974</b>

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	10 627	13 276	10 627		13 276
Autres provisions pour risques et charges		2 654	2 654		
<b>TOTAL</b>	<b>10 627</b>	<b>15 931</b>	<b>13 281</b>		<b>13 276</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		87			87
<b>TOTAL</b>		<b>87</b>			<b>87</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 627</b>	<b>16 018</b>	<b>13 281</b>		<b>13 363</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>2 736</b>			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	289	289	
Autres créances clients	5 993	5 993	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	425	425	
Divers état et autres collectivités publiques	88 237	88 237	
Débiteurs divers	2 450	2 450	
Charges constatées d'avance	745	745	
<b>TOTAL</b>	<b>98 143</b>	<b>98 143</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 419	2 419		
Personnel et comptes rattachés	25 087	25 087		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 800	17 800		
Autres impôts taxes et assimilés	3 444	3 444		
Autres dettes	4 421	4 421		
<b>TOTAL</b>	<b>53 171</b>	<b>53 171</b>		

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	90 687
<b>Total</b>	<b>90 687</b>

Il s'agit essentiellement du solde attendu de la CAF concernant le PSU et autres subventions pour la somme de 65 662,51€. Le solde attendu de la MSA concernant le PSU s'élève à 22 574,33€.

Le reste correspond à :

- " Remboursement frais de formation : 1500€
- " Remboursement UDAF : 410€

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	54 240
Autres dettes	4 421
<b>Total</b>	<b>38 661</b>

AUDIT CONSULTANT  
Commissaire aux Comptes

**Subventions d'équipement**

La structure n'a pas fait de demande de subvention d'investissements sur cet exercice.  
La quote-part de subvention repris au compte de résultat s'élève à 826,25€.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Valorisation des contributions volontaires**

Maire de Bâtie-neuve : Locaux mis à disposition : 28 582, 16€

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Suite à l'entrée en vigueur de la réforme des retraites au 1er septembre 2023, le calcul de la provision de retraite se fait sur cette base:

Age de départ à la retraite : 64 ans

Taux de calcul des charges sociales : individuellement

La provision pour charge qui a été comptabilisée au titre de cet exercice s'élève à 2649,46€

Le total provisionné au 31.12.2023 s'élève à 13276,40€.

**Indemnité de départ à la retraite**

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
<b>Engagement total</b>		<b>13 276</b>
		<b>13 276</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de charge social : individuellement

AUDIT CONSULTANT  
Commissaire aux Comptes



